

GACOGNE 2017



Sous Chemin
Les Loges
La Chaume des Ponts
L'Huis Bourdiaux
Jailly
Saugny
Le Moulin Granard
Tachely
Les Granges
Lavault
Le Mont
Le Bourg
Le Petit Cart
Le Joyau
La Porouse
Beauregard
Longues Vernes
Raffigny
L'Huis Brochard
L'Huis Dupin
Le Saloir
La Roche
La Frasse
L'Huis Gauthereau
L'Huis au Fiot
Le Verniau
Les Flats
Fragny
La Gare
Pert
Parjot
Le Gravet
Rhuère
La Coppe
L'Huis Taupin
L'Huis Boileau
L'Huis Pillavoine
L'Huis au Page

2016 aura été une année où la commune a énormément investi pour la voirie, l'accessibilité de la mairie, le pont de Vaupranges ainsi que pour la réouverture de l'Auberge.

Nous croyons beaucoup dans le devenir de cet établissement depuis sa reprise par Julie et Bruno en juin dernier. Nombre d'entre nous sont satisfaits du nouveau tournant pris par l'Auberge et de la notoriété qu'elle a acquis en si peu de temps. Notoriété qui contribue efficacement à celle de notre commune toute entière.

Je salue également le comité des fêtes pour ses activités festives et culturelles, pour son dynamisme, permettant ainsi aux habitants de mieux se connaître et contribuant également à une plus grande cohésion au sein de la population.

Mes vœux s'accompagnent d'une pensée pour André Vecten, pour la passion qu'il avait pour cette commune dont il fut maire pendant 12 ans et également pour son œuvre qui est encore si présente aujourd'hui. C'est sous ses mandats que l'Auberge a pu voir le jour sous une forme pérenne, tout comme les travaux de réfection de l'église, la route forestière, le comité des fêtes, le démarrage du fleurissement de la commune pour ne citer que les faits les plus marquants. Gâcogne lui conserve une place dans sa mémoire collective.

Nous voilà au sein d'une nouvelle communauté de communes dénommée « Tannay-Brinon-Corbigny » à laquelle se sont également associées les communes de Montreuillon et Pouques-Lormes. A nous, maintenant d'y trouver notre place et d'y contribuer pour qu'elle puisse bénéficier à chacun d'entre nous.

Enfin, pour aller contre la morosité ambiante je souhaite un sursaut de chacun d'entre nous. Ce sursaut pourrait commencer par aller voter en 2017.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite, à toutes et tous, une excellente année.

Christophe Gagnepain

mairiedegacogne@wanadoo.fr - Tél. : 03 86 22 71 17

Etat civil 2016

Mariages

15 juillet – Blandine SANSON de SANSAL et Théophile de FERAUDY (Raffigny)

10 septembre – Sabine COMTE et Philippe PIERRICHON (Pert)

Décès

16 mars – Mme Nicole FABER (L'Huis Bourdiaux) – 83 ans.

7 septembre – Mme Victoria DURAND (Rhuère) – 90 ans.

31 décembre – M. André VECTEN (L'Huis Pillavoine – Mhère) – 92 ans – **Maire de Gâcogne de 1989 à 2001**

Obsèques

13 juillet – Marie DESBLEDS (Lavault)

16 septembre – Chantal ESNAULT (Fragny)

3 novembre – Patrick BRETON

Mairie

Ouverte le mardi de 10h à 12h30 et de 13h à 17h30,
le mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 16h,
le jeudi de 8h30 à 12h30.

*(actuellement réduit au mardi après-midi et jeudi
matin pour raisons de santé)*

Permanence du maire le samedi de 9h30 à 12h

Bibliothèque

Ouverte chaque mercredi de 14h30 à 16h30 et
chaque samedi de 15h à 16h.

Point Poste

A l'Auberge – Fermé le lundi

Prix du fleurissement 2016

Bravo aux 5 lauréats ainsi qu'à la municipalité qui ont été sélectionnés pour la qualité de leurs efforts au fleurissement de notre commune par le groupement Touristique des Vaux d'Yonne .

Merci et Félicitations à :

- Mme N. Le Galvic de Parjot
- Mmes V. et D. Polge de la Chaume des Ponts
- M. et Mme Y. et N. Pennamen de Sous-Chemin
- M. et Mme A. et L. Taché de Jailly
- Mme J. Bernard et M. B. Poncelet à l'Auberge

L'école a également participé à un concours interne des écoles fleuries et a été, à ce titre, récompensée.

Elections en 2017

Election présidentielle : 23 avril et 07 mai

Elections législatives : 11 et 18 juin

Nouveaux et anciens inscrits sur la liste électorale recevront une nouvelle carte d'électeur en mars prochain.

Brèves de la Cour de Récréation....

La rentrée est passée depuis quelques temps et le début d'année a débuté sans pleurs.

L'école maternelle compte cette année 18 élèves : 2 Tout-Petits, 3 Petits, 4 Moyens et 8 Grands.

Sandra LENFANT est notre ATSEM et Thierry BARRIER est notre nouveau cuisinier.

En début d'année nous avons travaillé sur l'école, avant de travailler sur l'automne à travers l'étude des cinq sens et nous avons terminé en étudiant le thème de Noël.

Nous continuons d'aller à la bibliothèque rendre visite à Thérèse, tous les quinze jours. Jan, de la ludothèque de Lormes, vient à l'école deux fois par mois pour jouer avec nous à des jeux mathématiques.

Cette année, dans le cadre du contrat territoire lecture, nous travaillons avec les grands du collège de Lormes qui viennent dans la classe nous lire des histoires qu'ils préparent au collège.

Au printemps, nous commencerons un projet avec le Parc du Morvan autour des cours d'eau.

L'ensemble des élèves et l'équipe de l'école maternelle se joignent à moi pour vous souhaiter ses meilleurs vœux pour l'année 2017.

Aline PERROT, directrice de l'école maternelle



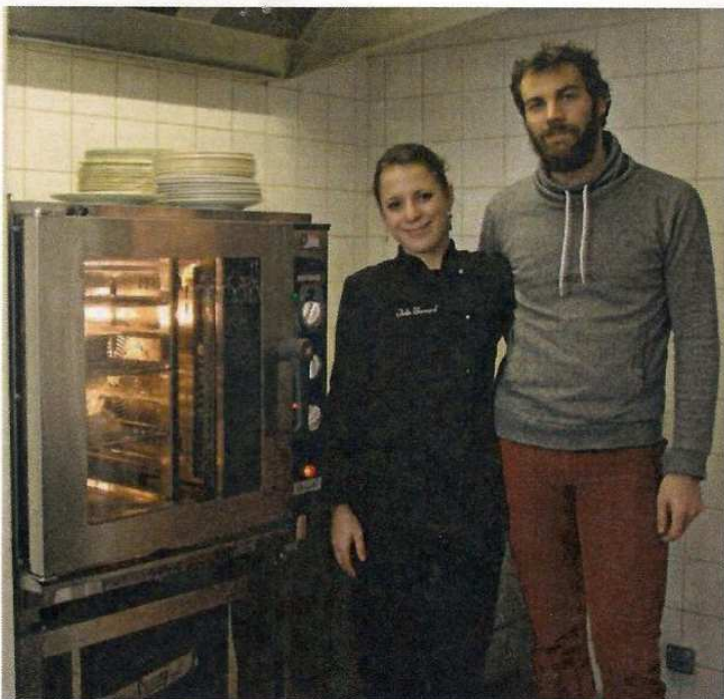
2016 – Réouverture de l'Auberge



L'Auberge de Gâcogne vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

Six mois se sont écoulés depuis la réouverture de l'Auberge, dont une haute saison plutôt intense : voilà qui nous permet aujourd'hui de faire un premier bilan de notre activité et surtout, de manifester notre reconnaissance à l'ensemble des habitants de Gâcogne et de ses alentours. En effet, vous avez été nombreux à nous soutenir à nos débuts, et à continuer de le faire aujourd'hui. Après une saison touristique très satisfaisante, nous savons que nous pouvons compter sur vous pour faire vivre l'Auberge le reste de l'année : pour tout cela, MERCI !

La partie « restauration » représente plus de la moitié de notre activité, ce qui était inespéré après 9 mois de fermeture. L'arrivée du nouveau four devrait nous permettre de gagner en organisation, même s'il reste indispensable de réserver pour se restaurer, étant donné notre petite structure et ce, dans le souci de vous proposer des plats fraîchement élaborés.



Le nouveau four

Vous venez régulièrement vous servir d'essence, retirer de l'argent au Point Vert, des colis ou recommandés au Point Poste... ce qui confirme l'utilité d'un multi-services à Gâcogne.

Le coin « épicerie » propose désormais des produits du terroir, locaux, de qualité, que nous défendons et que nous sommes heureux de vous faire découvrir.

Enfin, la chambre d'hôtes a connu une fréquentation inattendue cet été et même en arrière-saison, ce qui montre que Gâcogne et ses environs gagnent à être connus !

Nous espérons que ce premier bilan vous satisfait autant que nous et restons à l'écoute de vos suggestions.

Chaleureusement,

Bruno & Julie.



Inauguration en fanfare

Le mot du Président du Comité des Fêtes

En ce début d'année 2017, j'adresse, tant en mon nom personnel qu'au nom de celui des membres du Comité des Fêtes, mes meilleurs vœux de bonheur et de santé à tous les habitants de Gâcogne.

L'année 2016 étant achevée, le comité fait le bilan des manifestations et ne peut que se féliciter de la bonne organisation du volontarisme de ses membres.

Cette année encore, j'aimerais remercier mon équipe ainsi que les personnes bénévoles qui, tout au long de l'année, nous ont apporté leur aide qui, je le rappelle, est toujours la bienvenue.

J'en profite pour rappeler également que le bénévolat est une richesse inestimable dans un monde qui est de plus en plus connecté et individualiste. Il permet à notre village de vivre, de s'amuser et de se rencontrer le temps d'une animation autour d'un bon repas.

Procédons maintenant à un petit bilan des manifestations 2016.

Elles ont débuté par les vœux du comité et l'occasion de partager quelques galettes des rois qui ont été très appréciées par les personnes présentes.

En mars, les « rifles », malgré une petite baisse de fréquentation, restent une animation très prisée, tant par la qualité des lots proposés que par la convivialité qui y règne.

En mai, la « Fête du Pain » n'a pas été à la hauteur de nos espérances, le froid et le brouillard s'étaient invités pour la journée. Nous espérons une météo plus favorable en 2017.

En juin, la « Fête de la Musique » a bénéficié d'une forte affluence, la formule « Apéro-Concert » étant très appréciée des participants. Nous travaillons pour une amélioration de la qualité de l'offre musicale proposée.

En juillet, la « Fête des Vieux Métiers » : malgré la difficulté de trouver des exposants qui préfèrent les grosses manifestations, la fréquentation reste stable

en nombre de visiteurs tout en sachant que juillet est un mois chargé en festivités dans les villages environnants.

Pour la première fois, la fête s'est prolongée en fin d'après-midi par un spectacle équestre donné par la Compagnie Majaz'L invitée par le Comité des Fêtes.

Grand merci à Julie et Bruno pour la mise à disposition du pré derrière l'Auberge, qui est un endroit fort agréable.

En août, la « Saint-Laurent » a été un peu perturbée suite au désengagement des forains à quelques jours de la fête, ce qui n'a pas permis de les remplacer dans un délai aussi court.

Notre satisfaction a été de constater que le repas du samedi soir est toujours apprécié des convives et ne perd pas en affluence. Merci à vous tous pour cela.

En octobre, le concours de belote a été, et cela depuis plusieurs années, en baisse. Baisse due aux nombreux concours organisés par les communes voisines.

Fin octobre, la « Soirée Râpée » fût, comme d'habitude, très conviviale et s'est terminée par un concert donné par la fanfare « Poil'O Brass Band ». L'ambiance était à son comble et les convives, ravis de cette « surprise », ont poussé la chansonnette et nous ont quittés avec le sourire.

Pour terminer, les « Rifles » de décembre : la fréquentation a été correcte mais pas exceptionnelle pour les mêmes raisons évoquées plus haut.

Le Comité des Fêtes tient à remercier particulièrement Monsieur le Maire et le Conseil Municipal qui, depuis de nombreuses années, nous accorde une subvention à hauteur égale à celle de la Communauté de Communes.

Ayant déjà abusé de votre temps, je vous renouvelle tous mes vœux de bonheur et de santé pour 2017 et espère vous revoir toujours plus nombreux sur nos manifestations.

Bernard LENFANT



*Fête de la
musique*

Juin 2016

*Fanfare
Poil'o brass band*

2016 – Année de l'investissement

La commune a beaucoup investi en 2016, et ce, dans de nombreux domaines. Chacun peut pratiquement le constater au quotidien.

L'accessibilité de la mairie-école-salle des fêtes : Ce bâtiment est désormais totalement accessible aux personnes à mobilité réduite. Une rampe d'accès réalisée par Michel TACHE et sécurisée par Bernard LENFANT permet d'accéder à la mairie avec une chaise roulante mais facilite également cet accès aux personnes ayant tout simplement des difficultés à se déplacer et notamment nos habitants parmi les plus âgés. Le coût total qui comprend également les enrobés devant la mairie et dans la cour ainsi que le remplacement de la porte d'entrée s'est élevé à 15 810 € H.T., financés à 40% par une aide de l'Etat.

Un étage supplémentaire au columbarium : Malheureusement, le columbarium ne nous permettait plus de répondre à de nouvelles demandes et nous avons dû lui ajouter un étage. Coût de l'opération : 2 238 € H.T.

La voirie : Deux programmes de voirie ont été réalisés cette année pour un montant de 110 376 € financés avec une aide de 7 500 € du Conseil Départemental, un emprunt de 25 000 €, le reste a été autofinancé par le budget communal. Ces travaux se sont localisés dans de nombreux points de la commune, tels que devant la mairie jusqu'à l'Huis Gauthereau, Les Plats, La Roche, Rhuère, Tachely, Les Granges, Le Mont. Une nouvelle tranche est envisagée en 2017 et devrait concerner plusieurs hameaux. L'ampleur du programme dépendra essentiellement des aides octroyées, notamment par l'Etat.

Le pont mitoyen de Vaupranges : Nous avons depuis plusieurs mois constaté des faiblesses sur le Pont de Vaupranges, mitoyen avec Mhère puisque c'est l'Anguison qui sépare les 2 communes. Les travaux ont consisté, entre autre, à renforcer les fondations de la voute, à réaligner les parapets et lui apporter une étanchéité entre les 2 parapets. Ces travaux de 21 412 € H.T. ont été aidés par l'Etat à hauteur de 40 %. Le solde est partagé entre Mhère et Gâcogne soit 6 605 € H.T. par commune.

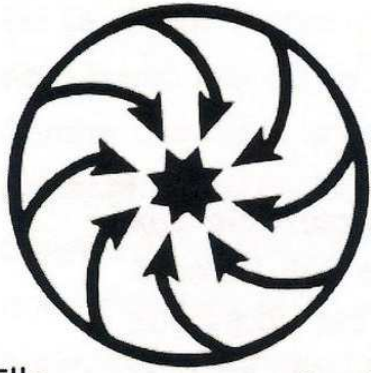
Le pont de Vaupranges et son repère de nivellement géographique IGN indiquant une altitude de 283 mètres (l'un des points les plus bas de la commune)



L'Auberge : Le rachat du fonds de commerce et la reprise de l'exploitation par Julie Bernard et Bruno Poncelet ont conduit la commune à des dépenses conséquentes à l'Auberge. Tout d'abord l'achat du fonds de commerce qui nous permet de mieux maîtriser le devenir de l'établissement et nous a notamment permis de choisir les repreneurs. Nous avons également dû procéder à certaines rénovations qui se justifiaient essentiellement par le fait que peu de travaux y avaient été réalisés depuis son ouverture en 1994. Puis en fin d'année, nous avons doté la cuisine d'un four électrique professionnel digne de tout restaurant qui se respecte.

Fonds de commerce :	15 000 €
Frais de notaire :	1 200 €
Divers remplacements et travaux :	11 615 €
Four mixte électrique :	5 493 €

De plus, et sans lien direct avec la réouverture, la toiture de la grange a été totalement refaite avec celle de la bascule pour 18 446 €.



Connivences est une
**association loi de
1901** créée en février
2016 ;

Elle a notamment pour but de
favoriser les rencontres intergénérationnelles, en
relation avec d'autres associations ayant des objectifs
similaires.

C'est ainsi qu'en 2016, elle a participé aux actions de
la Semaine de la Langue Française et de la
Francophonie, au Printemps des Poètes, à la Fête
Nationale des Savoirs, à l'animation de séances de
Jeux de Société à la salle des fêtes et organisé une
randonnée contée sur la commune ainsi qu'une
exposition à l'auberge à l'occasion des Journées
Nationales du Patrimoine sur le thème de l'Eau.

Elle dispose d'un site internet :
www.connivences58.jimdo.com

et d'une adresse mail : connivences58@gmail.com

D'ores et déjà sont prévues en 2017, 12
séances de Jeux de Société à L'auberge :

**CHAQUE TROISIÈME VENDREDI DU
MOIS**

DE 16H À 18H30

RV donc les 20/01, 17/02,

17/03, 21/04, 19/06,

21/07, 18/08, 15/09, 20/10, 17/11

et 15/12

**POSSIBILITÉ DE GOÛTER ET/OU DE
DINER**

SUR RESERVATION AU 09 83 53 00 53

Site internet de Gâcogne : mis à jour régulièrement. Vous pouvez y trouver les manifestations et réunions à venir, les comptes rendus de conseil municipal, ce bulletin ainsi que les précédents, les menus de la cantine scolaire,

Rendez-vous sur : <http://gacogne-en-morvan.jimdo.com>

Merci à M. Pennamen pour la mise à jour régulière du site.



CALENDRIER 2017 DES MANIFESTATIONS

5 février : rifles au profit de l'école

8 et 9 avril : rallye de l'Anguison

27 mai : fête du pain

25 juin : fête de la musique

29 juillet : concert de chant lyrique (église)

12 et 13 août : fête de la Saint Laurent

1^{er} octobre : concours de belote

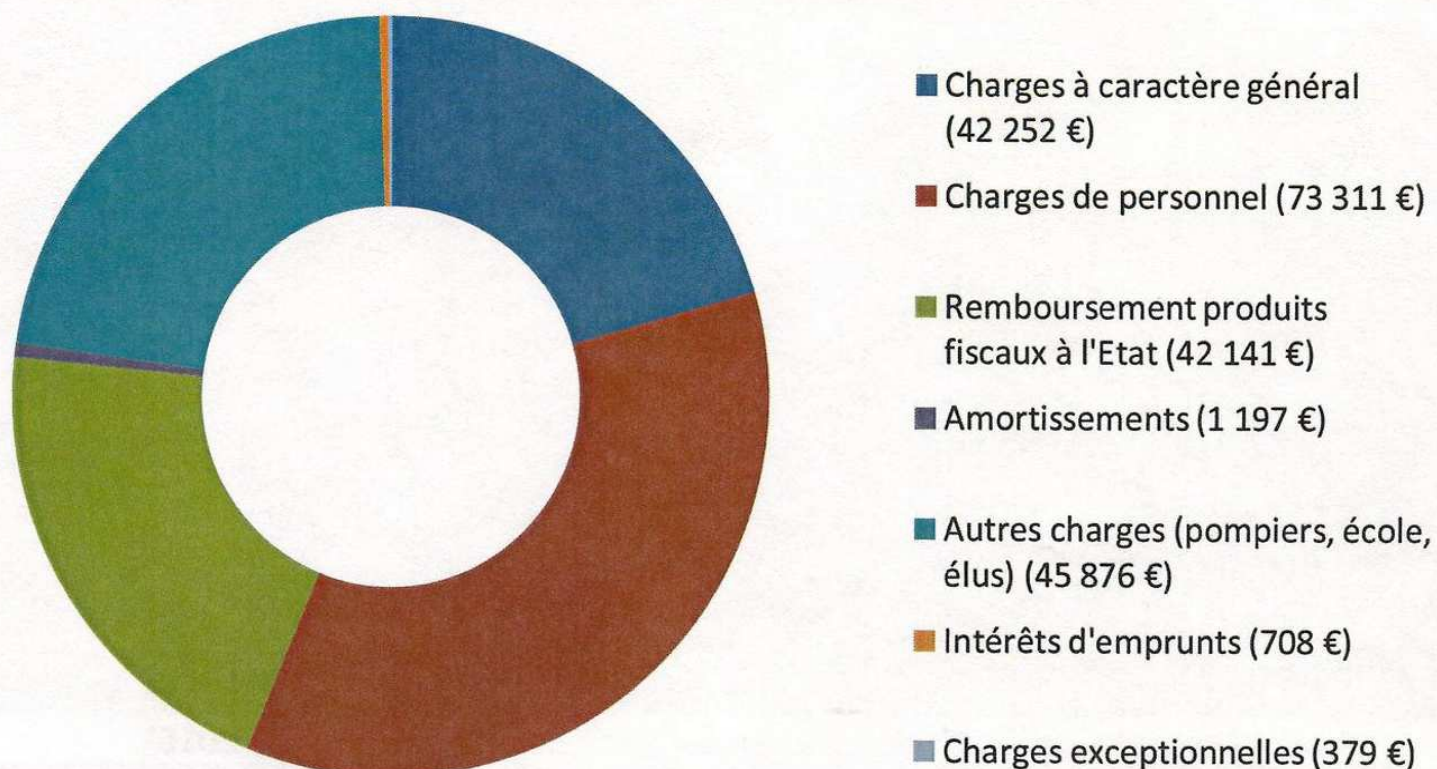
28 octobre : soirée râpée

10 décembre : rifles

Chaque 3ème dimanche du mois : cuisson de pain dans la cour de l'Auberge

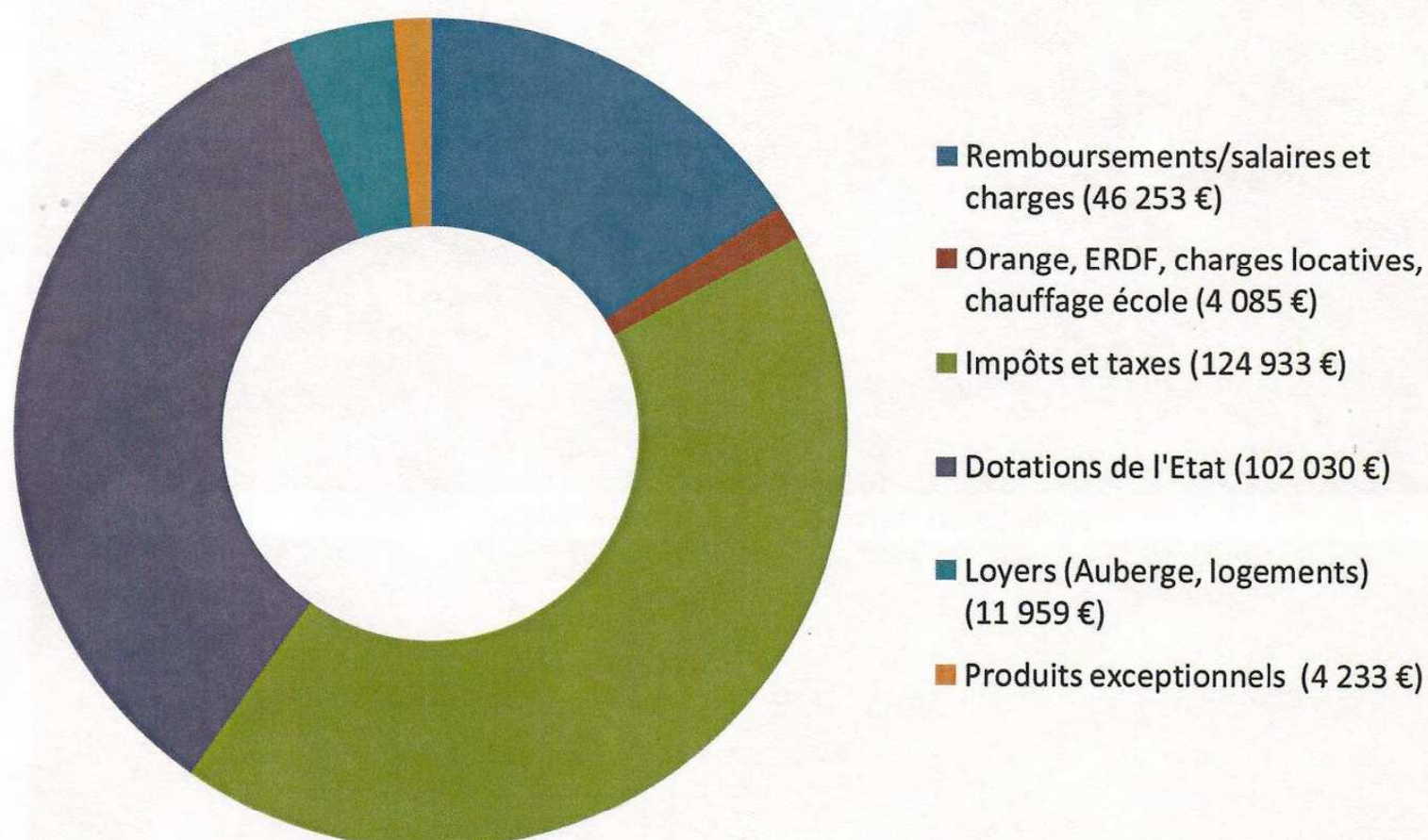
Le budget de fonctionnement 2016

Réalisé 2016 : dépenses de fonctionnement



Les charges à caractère général comprennent essentiellement : l'électricité pour 5 353 €, l'entretien des bâtiments pour 10 604 €, les assurances : 2 479 €, le combustible (granulés bois) : 2 824 €, le carburant : 2 746 €, l'entretien du tracteur : 2 210 €, diverses fournitures : 3 456 €.

Réalisé 2016 : recettes de fonctionnement



Démarches diverses (cartes d'identité, déclarations d'impôts, ...)

A compter de fin mars 2017, il ne sera plus possible de faire une demande de carte d'identité dans bon nombre de petites communes. Ici, il faudra se rendre à Lormes où Corbigny (ou toute autre mairie en France) pour remettre ses pièces du dossier et effectuer la prise d'empreinte par capteur. Pour accélérer et faciliter cette démarche, une pré-demande en ligne pourra se faire au préalable.

Nous invitons celles et ceux qui le souhaiteraient ou auraient besoin d'aide à venir en mairie pour effectuer cette démarche.

De même, le secrétariat se tient à votre disposition pour vous aider dans toutes démarches sur internet telles que la déclaration des revenus ou autres.

Clément TACHE, meilleur apprenti de France (juillet 2016)



Festival des Arts de la Rue dans le terrain de l'Auberge (septembre 2016)



Arrivée du Père Noël (décembre 2016)

